

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REPÈRES

**Assemblée générale extraordinaire de la MNH
le 6 décembre 2011**

Effet domino : quand la recherche de fonds de l'État entraîne une augmentation des cotisations des mutualistes

Première mutuelle du monde de la santé, la MNH réunit aujourd'hui plus de 650 000

professionnels de la santé et du social issus de l'hôpital public, de l'établissement privé et du secteur libéral. Les valeurs partagées par les hospitaliers sont intimement liées à celles de la profession. Elles représentent l'indispensable instrument de solidarité : un engagement au cœur de la société.

La MNH en chiffres, c'est au 1/01/11 :
650 000 adhérents
Plus de 1 100 000 personnes protégées

Le 6 décembre, lors d'une Assemblée générale extraordinaire, les délégués de la MNH ont eu à se prononcer sur une augmentation des cotisations santé de 3,5 % et ont délibéré sur une amélioration des prestations de l'offre prévoyance, à compter du 1^{er} janvier 2012.

La proposition d'amélioration des prestations de l'offre prévoyance a reçu un écho tout à fait favorable, ce qui permet de porter le capital décès et invalidité à 11 000 € (contre 2 750 € actuellement) à effet du 1^{er} janvier 2012, sans augmentation de cotisations.

Le rapport sur le doublement de la taxe spéciale sur les contrats solidaires et responsables (dite TSCA) a été l'occasion pour les délégués de la MNH de montrer leur indignation face aux attaques à l'encontre des mutualistes. Ils ont néanmoins adopté à une large majorité la proposition qui leur était faite de répercuter cette charge nouvelle sur les cotisations ; celles-ci subiront donc une augmentation de 3,5 % dès le 1^{er} janvier 2012. Les délégués ont dénoncé avec la plus grande vigueur cette mesure injuste prise sans aucune concertation par les pouvoirs publics, dont la conséquence implacable est que la complémentaire santé se trouve désormais taxée à près de 13 %. L'incidence de cette nouvelle mesure pour la MNH est de 5,5 millions d'euros pour le dernier trimestre 2011 et 22 millions d'euros pour 2012.

La MNH interpelle les pouvoirs publics pour qu'ils renoncent à cette politique qui pénalise les ménages, en particulier les plus modestes. Avec la Mutualité française, elle appelle à signer la pétition en ligne « *Un impôt sur notre santé ? C'est non !* »